

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNI
Délibération n° 2022/74

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Publié le
ID : 023-212316806-20221018-202274-DE

L'an deux mil vingt-deux, le 18 octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/10/2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, BAUMET Christelle, Patricia ANGELINI Sandra TERRACOL, Angélique VEYSSET, Ms GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAC Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER

Etaient absents et excusés : Ms Régis GUYONNET, Jérôme CANDORET

Madame Alice DEHUREAUX donne pouvoir à M Pierre DUGUET,

Madame Fanny LAPORTE-CADILLON donne pouvoir à M Jérôme AUGUSTYNIAC

Secrétaire de séance : Mme Christelle BAUMET

Objet : ATTRIBUTION DE MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE EN MAISON DES SERVICES - Lot 9 Sols Collés

Vu le code de la commande publique et notamment les articles R2122-2 et R2123-1 précisant les modalités de passation d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence,

Considérant que le lot 9 sols collés a été déclaré infructueux en date du 17 mars 2022 suite à l'absence de candidature après appel public à la concurrence,

Considérant que le lot 9 sols collés a été déclaré infructueux en date du 22 septembre 2022 suite à l'absence de candidature après appel public à la concurrence,

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'après avoir sollicité plusieurs entreprises, seule l'entreprise SIFU GROUP a retourné un devis pour la fourniture et la pose de sols collés dans la future maison des Services.

Montant du devis : 5 421.14€ HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- **Décide d'attribuer le marché du LOT 9 : Sols collés à l'Entreprise SASU SIFU GROUP, sise : RUE JOHANNES GUTENBERG ATELIER 2 23000 GUERET pour un montant de 5 421.14 € HT soit 6 505.37 € TTC,**
- **Autorise le Maire, à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant,**
- **Décide que les crédits seront inscrits au budget 2022 de la commune.**

Fait et délibéré en Mairie,

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 18/10/2022

Publiée, le 24/10/2022

Transmis, le 24/10/2022

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD



La secrétaire de séance, Christelle BAUMET

Signé par : Thierry GAILLARD
Date : 24/10/2022
Qualité : Maire